

Ville de Bayonne
Quartier Saint-Esprit
Portraits de quartiers

Destinataires :

Ville de Bayonne

Auteurs :

Res publica

Date :

11 février 2016

CR_151208 Bayonne Saint-Esprit _
Portraits de quartiers table ronde

Compte-rendu de la Table ronde du 11 février 2016 : propositions des habitants dans le cadre du portrait de quartier de Saint-Esprit à Bayonne.

SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION ET PRESENTATIONS PREALABLES	3
	1.1. PRESENTATION DE LA TABLE RONDE.....	3
	1.2. RETOUR SUR LE DIAGNOSTIC DES HABITANTS	3
2.	RESTITUTION DES GROUPES.....	7
	2.1. EQUIPEMENTS, ESPACES PUBLICS ET SERVICES	7
	2.1.1. Les propositions prioritaires	7
	2.1.2. Les places et espaces publics	8
	2.1.3. Les berges	11
	2.1.4. Les services	12
	2.1.5. Les commerces.....	13
	2.1.6. Autres.....	14
	2.2. URBANISATION	15
	2.2.1. Les propositions prioritaires	15
	2.2.2. Le logement.....	16
	2.2.3. Le patrimoine	17
	2.2.4. Les nouvelles constructions	18
	2.2.5. Les déplacements et le stationnement.....	18
	2.2.6. Autres.....	19
	2.3. LA VIE DE QUARTIER ET LA VIE ASSOCIATIVE	20
	2.3.1. Les propositions prioritaires	20
	2.3.2. La vie des associations et le dynamisme inter-associations	21
	2.3.3. La mise en valeur du quartier et de la mixité.....	23
	2.3.4. Les activités dans le quartier	23
	2.3.5. Le vivre ensemble.....	23
	2.3.6. Autres.....	24
3.	CLOTURE DES DEBATS	25

1. INTRODUCTION ET PRESENTATIONS PREALABLES

1.1. PRESENTATION DE LA TABLE RONDE

Sophie Guillain, de Res publica introduit la réunion en rappelant les différentes étapes de la démarche. Lors de la réunion de lancement du portrait de quartier, tenue le 29 janvier 2016, les habitants ont dressé un état des lieux de leur quartier à l'aide de cartes et de photos. Le 6 février, une balade urbaine a permis d'enrichir ce premier diagnostic d'une vision de terrain.

La réunion se tient en trois temps.

1/ Retour sur les éléments de diagnostic : le premier temps de la réunion est consacré à la présentation par la Ville de la synthèse du diagnostic réalisé à partir des points positifs et des points négatifs relevés par les habitants lors des deux premières rencontres,

2/ Travail par table sur les propositions : les participants sont invités à réfléchir par tables à des propositions et des pistes d'actions autour de trois thèmes :

1. **Equipements, espaces publics et services** : les places et les espaces publics, les berges, les services, les commerces...
2. **Urbanisation** : le logement, le patrimoine, les nouvelles constructions, les déplacements et le stationnement
3. **Vie de quartier et vie associative** : la vie associative, les projets inter-associations, les activités dans le quartier, le vivre ensemble,

3/ En conclusion : chaque groupe restitue sa contribution collective sur le thème qu'il devait approfondir.

Sophie Guillain rappelle que la réunion du **10 mars prochain** sera l'occasion pour l'équipe municipale d'annoncer aux habitants ce qu'il est possible de retenir de leurs propositions pour le quartier.

1.2. RETOUR SUR LE DIAGNOSTIC DES HABITANTS (ELEMENTS ISSUS DE LA REUNION DU 29 JANVIER ET DE LA BALADE URBAINE DU 6 FEVRIER)

Frédérique Calvanus présente les éléments de diagnostic issus des deux précédents temps de rencontre. La présentation et la synthèse sont en ligne sur le site www.portraitsdequartiers.bayonne.fr.

- **Le vivre ensemble, la vie associative et l'animation du quartier** :

Les points positifs : Les participants ont à l'unanimité souligné, les qualités de mixité sociale, la richesse et la diversité de l'animation culturelle du quartier, grâce notamment au dynamisme des associations.

Les points négatifs : Le quartier évolue trop vite. Un sentiment d'insécurité et des incivilités permanentes (stationnement sauvage, déjections canines, etc.) empoisonnent le quotidien du quartier. Malgré les nombreuses initiatives citoyennes et le dynamisme des associations, les rues Maubec et Sainte-Catherine connaissent des difficultés. Leur commerce est fragilisé et leur rénovation est nécessaire.

Les points « mitigés » : Les horaires du marché sont diversement appréciés : le vendredi ne permet pas à de nombreux actifs. Les récentes animations de Noël ont été appréciées, mais certains habitants et commerçants regrettent que le quartier reste « à part » du centre ville et mériterait d'être plus régulièrement associé aux temps forts de la ville (animation, évènementiel...).

- **Constructions nouvelles, du patrimoine bâti, du patrimoine paysager :**

Aucun point positif n'a été relevé

Les points négatifs : Les évolutions urbaines récentes du quartier suscitent beaucoup d'inquiétudes dans la mesure où elles s'accompagnent de la dégradation et de la perte du patrimoine traditionnel du quartier (chalets, jardinets), qui disparaissent progressivement au profit de constructions neuves dont l'architecture est jugée contestable. Les opérations immobilières récentes sont considérées comme portant atteinte à l'harmonie du paysage urbain typique de Saint-Esprit.

- **Les déplacements et le stationnement :**

Les points positifs : La desserte en transports en commun a été jugée globalement satisfaisante.

Les points négatifs : Les participants ont déploré la densité du trafic routier sur certains axes aux heures de pointe (Boulevard d'Alsace-Lorraine, rue Maubec et dans une moindre mesure le boulevard Jean d'Amou). Ils ont relevé un manque de stationnement et le besoin d'une navette gratuite.

- **Les équipements et services, les espaces publics et les circulations douces :**

Les points positifs et points mitigés : Les participants ont exprimé leur satisfaction quant à l'aménagement des berges, tout en relevant un certain nombre de manques : des espaces verts trop rares, des jeux uniquement destinés aux jeunes enfants (moins de 8-9 ans), des espaces cyclables limités, une absence d'espaces de détente et d'évolution pour les adolescents.

Les points négatifs : Les espaces « partagés » entre les voitures, les vélos et les piétons (en particulier le quai Bergeret) restent confus et mal compris par les usagers. Les contre-sens cyclistes sont mal perçus et jugés dangereux. La visibilité, et en conséquence la sécurité des piétons au niveau des traversées du boulevard d'Alsace-Lorraine sont jugées insatisfaisantes. Le manque de sanitaires publics est un problème.

- **Les commerces et services.**

Les points positifs : Les habitants se disent attachés à leurs commerces et services de proximité dont ils apprécient la qualité.

Les points négatifs : La fragilité du tissu commercial (en particulier Rue Sainte-Catherine) et la disparition progressive des activités artisanales sont source d'inquiétude. Les participants ont déploré le manque de salle de quartier, de type MVC, et d'espace dévolu au sport.

Les points mitigés : Le Rail Bayonnais suscite beaucoup d'interrogations : son statut et son accès restent méconnus pour la plupart des participants.

Sophie Guillain informe que les comptes-rendus des précédentes étapes du Portrait de quartier ont été mis en ligne sur le site du projet. Elle explique les objectifs de la réunion :

Les participants sont invités à faire des propositions pour le quartier, en travaillant tour à tour sur chacun des 3 thèmes issus du diagnostic. Il leur est demandé de réfléchir aux acteurs qui pourraient mener et/ou être associés à ces projets (association, Mairie, bailleurs, entreprises, etc.).

1. Equipements, espaces publics et services : les places et les espaces public, les berges, les services, les commerces, etc.
2. Urbanisation : le logement, le patrimoine, les nouvelles constructions, les grands projets urbains, les déplacements et le stationnement.
3. Vie de quartier et vie associative : la vie associative, les projets inter-association, les activités dans le quartier, le vivre ensemble.

Douze groupes se sont formés :

Les tables 1 à 4 ont réfléchi sur les équipements et les espaces publics,

Les tables 5 à 8 sur l'urbanisation

Les tables 9 à 11 ont abordé la vie de quartier et associative.

Les tables 1 et 11 se sont réunies pour parler à plusieurs de 2 sujets.

Le document qui suit rend compte de ces travaux en s'appuyant le plus fidèlement possible sur les feuilles de contribution que les participants ont complétées.



Dans les encadrés marqués du logo , sont restitués in-extenso, les contributions collectées via le site internet portraitsdequartier.bayonne.fr. Vous pouvez les retrouver et connaître leurs auteurs en suivant l'onglet « points de vue ».

2. RESTITUTION DES GROUPES

2.1. EQUIPEMENTS, ESPACES PUBLICS ET SERVICES

Les tables 1/11, 2, 3 et 4 ont travaillé sur ce thème.

2.1.1. Les propositions prioritaires

Les propositions de la table 1 et 11 sont :

- Créer du stationnement gratuit.
- Animer les berges : prévoir des bancs, voire un café, pour apprécier la vue sur l'Adour.
- Faire du quartier un site pilote en matière de mobilité en vue de réduire le parc de véhicules particuliers (avec test de type Vélib ou Autolib, mise en service de bornes de recherche électriques pour les vélos et les voitures dans les parkings publics...)

Les propositions de la table 2 sont :

- La création d'un nouvel espace consacré aux pré-adolescents et adolescents sur l'emplacement de la Vigilante, rue Bourbaki.
- Sécuriser les espaces existants par rapport à la circulation automobile et au stationnement.
- Un entretien plus régulier des berges. Sécuriser l'accès aux pontons.

Les propositions de la table 3 sont :

- Une circulation piétonne plus cohérente et agréable dans l'ensemble du quartier : créer une artère qui partirait de la gare, qui passerait par les rues Maubec et Sainte-Catherine, jusqu'au square du Marquisat, pour terminer vers les bords de l'Adour.
- Davantage de verdure, grâce à la réflexion de paysagistes, des CAT (Centre d'Aide par le Travail), et les ateliers d'insertion.
- Le développement des pistes cyclables et des stationnements vélos.
- Encourager la venue des commerces et protéger/valoriser les commerces existants avec la Chambre des Métiers par exemple.

Les propositions de la table 4 sont :

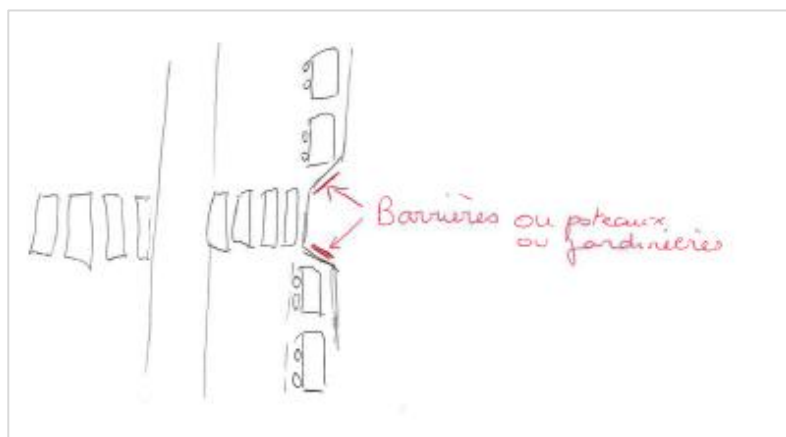
- Sécuriser le boulevard Alsace-Lorraine sur toute sa longueur.
- Lutter contre les incivilités grâce à des présence de police à pied.

- Un affichage pour accueillir et informer les habitants de leur entrée dans le quartier (« Bienvenue à Saint-Esprit ») sur le mur de la prison.

2.1.2. Les places et espaces publics

Les habitants voudraient qu'un espace dédié aux adolescents soit créé. Ils proposent l'espace de la Vigilante (rue du général Bourbaki) pour accueillir ce futur équipement.

A cause de l'intensité du trafic routier (circulation, stationnement), les participants souhaiteraient également que les espaces existants soient davantage sécurisés. La table 4 demande ainsi aux services techniques de la Ville de sécuriser les passages piétons sur le boulevard Alsace Lorraine : par des avancées de trottoirs au niveau du stationnement, par des barrières, par des jardinières comme sur le quai Roquebert aux halles, en prolongeant le terre-plein central jusqu'à la prison avec de la végétation basse, en abaissant la végétation face au Balto. La table a fait un schéma au verso pour illustrer l'idée.



Les habitants de la table 3 souhaiteraient, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération, que la place de la République devienne piétonne en supprimant les places de parking. Ils souhaiteraient également qu'une liaison douce allant de la gare vers la place du Marquisat soit aménagée, en supprimant là aussi les places de parking près de la gare (par contre un arrêt-minute/ taxi peut être conservé). Ils demandent également d'ouvrir une percée visuelle/un accès entre la gare et le quai Lesseps.

La table 2 voudrait que les squares soient plus accueillants en ayant des bancs disposés en face à face et des toilettes publiques.



Plus de végétation pour le quartier :

- ☛ Pour le quartier, j'aimerais que les petits espaces urbains inutilisés soient utilisés (prairie fleuri, micro-implantation floral, givebox, composteurs de quartiers (rappelons que nous tendons vers le tri à la source des biodéchets et que nous devons mettre à disposition de la population le moyen de le faire), favoriser la biodiversité (mettre des hôtels à insectes sur les ronds-points, des abris pour les oiseaux...) etc...
Réinventons et réapproprions nous l'espace urbain !
- ☛ Dans la lignée de ma proposition hier de végétaliser les murs, un papier des échos dont voici la teneur : Des champignons dans les parkings, des tomates sur les toits de gymnases, des murs de fraises dans un grand magasin parisien... En matière d'agriculture urbaine, comme en matière de végétalisation des bâtiments, les innovations technologiques (goutte à goutte, hors-sol, culture sans terre ou en symbiose avec les poissons...) bouleversent désormais la donne et ouvrent le champ des possibles. Une tendance dont la Ville de Paris, sur les traces des grandes métropoles étrangères, aimerait profiter, convaincue de ses bénéfices en matière urbanistique et écologique (biodiversité, îlots de fraîcheur...).

(voir contribution compète sur portraitsdequartiers.bayonne.fr, suivre Saint-Esprit, Points de Vues, Petits jardins)
- ☛ Les espaces que je qualifie de non-lieux, d'interstices, appelés les îlots, pourraient être exploités comme tels, comme des lieux d'expérimentation, on pourrait imaginer y implanter des sculptures, des photographies, des carrés potagers. Ce sont des lieux fondamentaux qui ne reçoivent pas l'intérêt qu'ils devraient.
- ☛ Végétaliser plus le quartier en particulier les places, développer un programme pour encourager les habitants à fleurir pour embellir les rues et leur pas de porte, et créer des minis potagers.

Place de la République

- ☛ Certains lieux sont en devenir, leur fonction à définir, à réinventer : l'Atalante, les abords de la gare, la rue Maubec, le quai de Lesseps et la place de la République notamment. Chantiers importants qui ne se feront pas en deux ou trois ans. Mais je suggère que ce travail de consultation, qui est à

mon sens une véritable pratique démocratique et politique que je tiens ici à saluer, aille plus loin : un "conseil de quartier" pourrait être créé, qui serait associé aux options et choix possibles en fonction des financements et serait tout à la fois une force de proposition et de consultation.

- Un sujet essentiel concernant le futur aménagement de la place de la République et de ses environs est celui du déplacement et du stationnement . En effet pour en avoir discuté avec des professionnels et habitants de la Place et de la rue Ste Catherine ou du début du boulevard Alsace-Lorraine , la nécessité de préserver une possibilité de stationnement sur la place (même réduit) afin de permettre l'activité économique mais aussi des arrêts minute ou du stationnement pour personnes handicapées etc... Ceci en sus du parking couvert de la gare. De même faut-il conserver la possibilité de déplacement autour de la place dans des conditions à étudier ... Nous attendons donc des propositions en ce sens . Probablement sera-t'il possible d'en parler le 10 mars.

Rue Hugues

- Un endroit à rendre piéton ? Et au même titre que pour le reste du quartier, sans doute faudrait-il définir une charte pour les enseignes avec un temps donné pour la mise en harmonisation. Option assez simple, peu coûteuse, déjà existante pour le petit Bayonne et visuellement et esthétiquement très efficace.

Début rue Ste-Catherine

- J'avoue, je prêche un peu pour ma paroisse (je suis photographe), mais belle idée pour cette rue ? je veux bien faire le commissariat d'exposition ! : <http://www.ladepeche.fr/article/2016/02/15/2277151-ces-images-qui-cachent-la-misere.html>

A l'angle du Square Gambetta

- Pour les fêtes de Bayonne, un commerçant du quartier voulait aménager une ginguette sur cet espace, pour des raisons... cela n'a pu se faire, mais l'idée est séduisante, à l'année ?

Au débouché du Pont de Fer :

- Un grand nombre de personnes présentes évoque le manque de lieu pour les ados : par l'éloignement des habitations, cette zone constituerait peut-être le

lieu idéal pour un skate park ?

Rue Ste-Catherine depuis Jean d'Amou

- Je suis habitante et j'ai créé une galerie association, c'est une rue populaire et riche au niveau culturel et associatif mais mal connue des bayonnais ...
- Je suis commerçant rue sainte Catherine, une rue très agréable malheureusement pas assez fréquentée dû certainement à un manque de signalisation autour de la ville (pas de panneaux indiquant les commerces, restaurants et galeries d'art, etc...), des locaux vides rendent la rue peu attractive.... pas assez mise en valeur par la ville de Bayonne.
- J'habite dans la rue Ste Catherine et je reconnais que c'est une rue bien agréable, permettant de tout faire à pied grâce à ses commerces à proximité. Aux beaux jours, un des points noirs reste le passage des engins motorisés dans les deux sens de circulation, dangereux et provoquant des nuisances sonores.

Le square du Marquisat

- Modifier l'éclairage, le rendre plus doux, implanter davantage de bancs, décloisonner les deux zones du square, la végétaliser davantage, amener de l'ombre, inciter l'implantation d'une brocante hebdomadaire pour faire vivre la place ?
- Aménager un accès au rail bayonnais qui devrait être géré par la commune pour être ouvert au plus grand nombre (y compris avec l'aménagement d'une buvette et petite restauration) ?

2.1.3. Les berges

Concernant les berges, les habitants de la table 1 voudraient qu'il y ait plus de bancs ou qu'un café soit implanté pour mieux apprécier la vue sur l'Adour. Ils regrettent le manque d'entretien des berges, en particulier pour la collecte des déchets ramenés par l'Adour. Ils demandent également à ce que les pontons soient sécurisés (« il faut que la Ville exige des aménagements des propriétaires »), et enfin que la Ville verbalise les incivilités (déjections canines notamment).

Les tables 3 et 4 demandent à ce que le quai Bergeret soit dédié à la circulation piétonne et cycliste en supprimant les places de parking et l'accès aux voitures, en particulier entre le pont Saint-Esprit et la passerelle Eiffel sur le modèle du quai de

Replandy. Elles demandent aussi à ce que le quai accueille plus d'espaces verts grâce à l'action des ateliers d'insertion et le CAT (Centre d'aide par le travail). La table 4 voudrait que les espaces de quiétude du quai Bergeret soient préservés, en faisant par exemple appel à la police municipale. Elle demande aussi de signaler le boulodrome situé à la cale aux chevaux.



- Rendre piéton les berges, créer une piste cyclable qui permette à terme de rejoindre les plages. *(commentaire repris intégralement plus bas dans le § 2.1.6 Les déplacements alternatifs à la voiture)*
- Les berges de l'Adour sont l'atout majeur du quartier saint esprit, il faut rendre attractif cet espace pour les piétons, les cyclistes et sur la partie du quai de lesseps envisager un projet ambitieux (terrasse, vie associative et culturelle, habitat et entreprise) et ne pas céder à la sirène des investisseurs immobiliers.

2.1.4. Les services

Comme pour les berges, les habitants veulent lutter contre la saleté des rues. Ils proposent ainsi d'augmenter le nombre de poubelles et de distributeurs de sachets pour inciter les propriétaires à nettoyer après que leurs chiens aient fait leurs besoins. Ils proposent aussi que soient installés des cendriers pour éviter les mégots sur le sol (table 2 et 4). La table 3 demande à l'instar de ce qui se fait rue Merlin, d'installer des bennes enterrées.

La table 3 formule le souhait d'une MVC dans le quartier.

La table 4 demande que des patrouilles de la police municipale soit faites à pied pour favoriser le contact avec les commerçants et les habitants et prévenir les incivilités (tapage, déjections canines, les excès de vitesse, la circulation de scooters dans les zones piétonnes, le nourrissage des pigeons, etc.).



- Faites découvrir aux citoyens l'appli InCity, application portée par l'ORQUASI, association à but non-lucratif.
- Dans la continuité du travail sur st-esprit, une initiative intéressante de la maire de Paris qui pourrait faire sens à Bayonne et plus particulièrement dans le quartier saint-esprit : http://www.liberation.fr/france/2016/02/03/paris-donne-22-cartes-blanches-a-l-imagination_1430918

2.1.5. Les commerces

La table 2 souhaiterait que le Carrefour Market du quartier pratique la livraison à domicile. L'assistance précise que le système existe déjà et la table 2 demande donc à ce que ce dernier soit davantage connu.

Les participants de la table 3 voudraient que les commerces/vitrines fermés soient dédiés à la valorisation de l'artisanat, et que l'activité des commerces existants soit protégée par la Ville. Ils aimeraient aussi que des commerces soient créés rue Maubec. Ils demandent également à ce que l'entrée de la rue Sainte-Catherine soit marquée, par un système de portique par exemple.

La table 4 voudrait que la Ville incite la réinstallation de spécialistes de santé (ex : ophtalmologiste) et des entreprises dans le quartier. Elle demande également à ce que les services de la mairie soient décentralisés en partie vers les locaux vides de la rue Sainte-Catherine.

Les habitants voudraient qu'il y ait plus de stationnement gratuit ou alors que la première demie heure de stationnement soit gratuite (table 1 et 4).

2.1.6. Les déplacements alternatifs à la voiture (transports en communs, vélo, marché à pied) :

La table 1 voudrait que des bornes de vélos électriques et des véhicules électriques soient mis à disposition des habitants au niveau des parkings. Et de manière plus générale, la table demande à ce qu'il y ait plus de stationnements gratuits pour les voitures et les vélos (en partenariat avec l'entreprise de vélos Txirindola) dans le quartier et dans le reste de la ville (table 2 et 3). Ils aimeraient également avoir une navette gratuite 7/7j qui circule dans le quartier.

La table 2 demande à ce que le pass Adour soit autorisé depuis l'entrée de Saint Esprit ou que son secteur d'accès soit élargi.



- Rendre piéton les berges, créer une piste cyclable qui permette à terme de rejoindre les plages. Créer à proximité du pont cycliste un stationnement gratuit incitant les usagers à laisser leurs véhicules et à emprunter des vélos qui seraient disponibles sur place (cf parking/vélo rive gauche à Anglet) ou à utiliser une navette électrique pour rejoindre le centre ville ou le cœur de Saint-Esprit. Penser à une navette fluviale qui pourrait à terme desservir le centre ville, le didam et éventuellement les plages.
- Les berges de l'Adour sont l'atout majeur du quartier saint esprit, il faut rendre attractif cet espace pour les piétons, les cyclistes et sur la partie du quai de lesseps envisager un projet ambitieux (terrasse, vie associative et culturelle, habitat et entreprise) et ne pas céder à la sirène des investisseurs immobiliers.
- Il semblerait dans la logique du projet, de prolonger de part et d'autre du pont, de le prolonger par des pistes cyclables

en bord d'Adour et de rendre côté Saint-Esprit les berges aux piétons et cyclistes -en autorisant l'accès aux riverains et propriétaires de bateaux- Par ailleurs, peut-être serait-il envisageable de créer un stationnement à très bas coût à l'entrée de la zone Saint-Frédéric relié par navette électrique et/ou navette fluviale au centre ville ?

- Trois questions me préoccupent : quel est l'avenir du stationnement dans la partie du quartier Saint Esprit proche de la Maison d'Arrêt ? Pour les particuliers à revenus limités ne disposant pas d'un garage, c'est une interrogation importante. J'apprécie la circulation pour les deux roues sur les quais de l'Adour, mais la possibilité de rouler à contre-sens des voitures dans les rues étroites représente un vrai danger, certains automobilistes roulant trop vite. Des pistes hors-site ou sur matérialisées sur les trottoirs seraient-elles envisageables ? Cette fois, ce serait aux cyclistes d'être vigilants et de contrôler leur vitesse en cohabitation avec les piétons. *(extrait d'un message plu global)*

2.1.7. Autres

La table 2 voudrait être davantage informée sur les projets en cours : le quai Lesseps en particulier.

La table 3 souhaiterait que son quartier soit plus « vert », et demande à ce que certains éclairages soient modifiés, et que des dispositifs de collecte des déchets soient enterrés.

Concernant la signalisation, la table 4 voudrait que l'entrée dans le quartier soit signalée (à proximité de la prison par exemple) : par un panneau de bienvenue, par l'information d'une zone de circulation modérée, par un terre-plein central et/ ou par un mur végétal ou fresque sur le mur de la prison, en faisant par exemple appel à des associations, des artistes ou des prisonniers en réinsertion.



- Bravo pour le DIDAM, pour la passerelle SNCF, et son jardin. Par contre zéro pour les TAGS SAUVAGES sur les deux ponts SNCF. Et Situation DANGEREUSE et inesthétique pour les pontons à bateaux du quai BERGERET : non utilisé pour l'un (face au 41 et 42) et jamais utilisé pour l'autre (face au 39)

Les contributions collectées du portraitsdequartiers.bayonne.fr sur la base de la galerie de points de vue :

2.2. URBANISATION

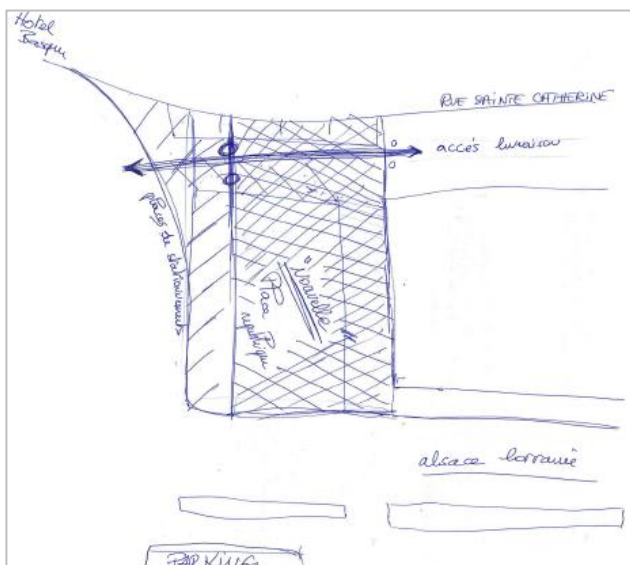
Les tables 5, 6, 7, 8 ont travaillé sur ce thème.

2.2.1. Les propositions prioritaires

Les propositions de la table 5 sont :

- La Ville et/ou la communauté d'agglomération doivent soumettre des plans des avant-projets existant aux habitants, notamment concernant les stationnements et déplacements. La nouvelle mobilité voulue et défendue par la Ville doit être en accord avec celle actuelle des habitants.
- La nécessité d'organiser une concertation pour l'aménagement/projet immobilier du quai de Lesseps.
- Favoriser les locaux des commerces vides pour des associations.
- Mettre en valeur le Rail Bayonnais et le square du Marquisat.

La table propose également un projet d'aménagement de la place de la République qu'elle a dessiné au dos de la feuille.



Les propositions de la table 6 sont :

- Créer une signalétique patrimoniale, pour mettre en évidence les éléments d'intérêt du quartier, ce qui est, selon les participants, facile et rapide à réaliser tout en étant peu onéreux. Créer également un office de tourisme.
- Végétaliser des murs.
- Mettre en place des prêts de vélos gratuits.
- Piétonniser les quais et autres espaces lorsqu'on crée du stationnement.

Les propositions de la table 7 sont :

- Rénover et réhabiliter plutôt que construire du neuf.
- Favoriser les logements familiaux (F4 et +), car il y a trop de logements types F2 et F3.
- Encourager l'emploi dans le quartier. Prévoir des locaux professionnels ou des pépinières d'entreprises, en particulier sur le Quai de Lesseps,
- Réduire la place de la voiture dans le quartier avec la mise en place de la navette gratuite par exemple, ou par la création d'un parking de délestage en amont du quartier.

Les propositions de la table 8 sont :

- Le quartier doit bénéficier du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) rues Maubec, Sainte-Ursule et Sainte-Catherine pour régler la question de l'habitat insalubre.
- Favoriser le déplacement des cyclistes et des piétons en site propre, sur l'axe de Bayonne nord/ Bayonne centre.
- Renforcer la participation des bailleurs sociaux dans l'élaboration des projets.
- Concernant l'urbanisme :
 - Une intervention de l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local).
 - Conserver de l'activité économique.
 - Préempter pour créer des espaces publics, créer des restaurants.
 - Limiter la hauteur des immeubles.

2.2.2. Le logement

Les habitants de la table 5 refusent que des immeubles de plus de quatre étages soient construits dans leur quartier, ils comptent s'appuyer sur des associations du

quartier pour cela. Ceux de la table 6 souhaitent que l'on rénove les logements existants.

La table 5 demande à ce que soit autorisée la transformation de locaux en RDC pour y créer des habitations destinées aux personnes à mobilité réduite.

La table 7 demande à la Ville, au Conseil Départemental et à l'EPFL de favoriser l'habitat « familial » et social en conservant et réhabilitant le patrimoine existant. Elle propose également de transformer des hangars en habitations ou en espaces de loisirs partagés. Elle propose de s'appuyer sur le recensement pour estimer les besoins à venir en termes d'habitat.

La table 8 préconise de mettre en place un dispositif type PNRQAD dans les rues Maubec, Sainte-Ursule et Sainte-Catherine. Elle demande également à ce que les bailleurs sociaux soient partie prenante du projet d'urbanisme du quartier. De même, la carte scolaire doit être établie en fonction du développement urbain du quartier.

La table 8 souhaiterait que le quai de Lesseps accueille une mixité sociale et des commerces.

2.2.3. Le patrimoine

Les habitants veulent que les bâtiments historiques du quai Lesseps soient conservés et qu'ils soient intégrés aux projets urbains futurs (ex : la création d'un jardin public devant le chai datant du 17^{ème} siècle). Il en est de même pour les chalets à l'abandon, les bains juifs, le rail bayonnais, et la Villa Malaye (table 5, 6 et 7).

La table 6 veut que la signalétique autour des sites patrimoniaux soit mise en œuvre, par exemple pour la rue Sainte Catherine. La table 5 souhaite que les rues Sainte Catherine et Maubec soient rénovées. Elle s'interroge également sur le devenir de l'Atalante.

La table 6 souhaite que la zone de préservation du patrimoine soit étendue et qu'une antenne de l'office du tourisme soit implantée près de la gare. Elle voudrait également que des artistes investissent les îlots, notamment grâce à l'action des associations ou de la mise en place d'un crowdfunding (financement collaboratif).

La table 7 propose qu'une réflexion participative soit menée autour de l'Atalante.

La table 8 voudrait que le PLUi prenne en compte les entrepôts pour développer l'activité économique.



- Au delà de la nécessaire conservation et réhabilitation de ce bâti qui fait le charme et la mémoire du quartier, installer des panneaux d'information sur l'histoire du lieu en suggérant des parcours ?
- Ne pas commettre les erreurs de la municipalité précédente en acceptant de détruire ce patrimoine pour

des programmes immobiliers neufs défigurant le quartier.

2.2.4. Les nouvelles constructions

Les participants ne veulent surtout pas que le quartier ou certains îlots deviennent des « cités dortoirs » : dans les nouvelles constructions, et en particulier sur l'opération du Quai de Lesseps, les habitants veulent que la Ville propose des locaux aux entreprises, commerces, associations et services administratifs. Ils ne veulent pas d'une nouvelle résidence type « Marinadour ». Au contraire, ils veulent que la Ville et les promoteurs s'inspirent des résidences de l'« Amiral », ou de l'îlot Darwin où sont créés des logements (table 5, 6 et 8).

La table 6 souhaiterait que des murs végétalisés soient intégrés aux nouvelles constructions.

La table 7 propose d'impliquer les futurs propriétaires des constructions nouvelles dans une démarche participative et plus collective (pour réfléchir à la mutualisation par exemple les espaces communs tels que la buanderie, les garages à vélos, les jardins, etc.). Cela pourrait se faire avec l'aide du CAUE, de l'ABE ou d'architectes. La table 7 demande également à la Ville d'être plus regardante sur l'homogénéité des constructions et sur les matériaux utilisés (favoriser les matériaux durables), et de favoriser les propriétaires occupants.

La table 8 voudrait que l'EPFL achète des biens et les mette à disposition du projet d'urbanisme du quartier de la ville.



Ne pas commettre les erreurs de la municipalité précédente en acceptant de détruire ce patrimoine pour des programmes immobiliers neufs défigurant le quartier.

2.2.5. Les déplacements et le stationnement

La table 5 souhaiterait que la circulation en double-sens du pont Saint-Esprit soit conservée, de même que celle sur son passage souterrain. Elle veut également que la circulation au sein du quartier soit maintenue.

La table 5 demande à ce que la signalétique du parking Belfort et du parking de la Gare soit renforcée. La table 6 propose d'ouvrir le dimanche le parking Belfort, mais aussi de créer un parking gratuit à la limite de Saint-Esprit et de Saint-Frédéric où seraient mis en libre-service des vélos gratuitement et qui serait desservi par la navette gratuite. La table 7 demande elle aussi à ce que des vélos gratuits soient (re)mis en service dans le quartier.

La table 6 voudrait que les quais soient rendus piétons, et qu'il y ait plus de pistes cyclables (à discuter avec la communauté d'agglomération).

La table 7 signale le mauvais entretien de la voirie du quartier, mais aussi l'absence de lieux spécifiques pour garer les vélos.

La table 7 encourage la Ville à diminuer la place de la voiture dans le quartier (qui pose des problèmes de trafic, et de stationnement), grâce entre autres au covoiturage, à la navette gratuite et de véritables pistes cyclables. Des participants d'autres tables reprochent à cette idée de ne pas prendre en compte la mobilité des familles ou à des personnes en situation d'handicap qui ont besoin de voitures. Concernant la navette gratuite, la table propose l'itinéraire suivant : Jaurès – Argote – Jean d'Amou - Alsace Lorraine. Elle propose également de rendre strictement piétonne la rue Sainte-Catherine.

Il est envisageable de prévoir 1 place de stationnement par logement, à condition de développer des solutions alternatives à la voiture (cheminements piétons, cyclables, transports en commun). Elle demande également que le stationnement soit gratuit entre 12h et 14h, et que des arrêts livraisons soient mis en place pour les commerces.



Le transport est plus que congestionné à St Esprit et va s'aggraver encore plus avec les constructions immobilières en cours. Le bus avance lentement au milieu des voitures ce qui n'incite pas au changement des comportements. Circuler en vélo relève de l'exploit au milieu de toute cette circulation. Par contre les scooters circulent à toute vitesse et sans aucun égard pour les piétons dans la rue Sainte Catherine. La navette électrique passait le pont il y a tout juste un an et l'essai avait été concluant. Pourquoi ce trajet en bus électrique a t'il été abandonné ? Le transport à Saint Esprit est un vaste sujet à lui tout seul !

2.2.6. Autres

La table 5 propose une idée d'aménagement pour la place de la République. Elle souhaite également que le nombre de place pour les personnes en situation d'handicap augmente, notamment sur la place de la République et le boulevard Alsace-Lorraine.

La table 5 signale le « débordement » de l'association de couture par le nombre d'adhérents: elle suggère que la Ville propose une activité municipale.

La table 6 encourage les usagers à fleurir les rues. Elle voudrait également que le quartier soit plus vert (arbres, carrés potagers dans les îlots, etc.). La table 7 va plus


loin en proposant qu'une charte de végétalisation soit votée comme à Bordeaux, pour permettre aux riverains de végétaliser leurs pas de porte.

La table 6 ne comprend pas pourquoi les agents de Police Municipale de la Place de la République sont absents la nuit (17h-10h) et souhaiterait qu'ils soient davantage présents.

Concernant les espaces publics, la table 6 propose également qu'un lieu mêlant skate-park et autres activités soit créé à l'emplacement des vins Duprat (à discuter avec des professionnels du milieu).

La table 7 demande à ce que l'aménagement du quai Lesseps concerne en premier lieu les entreprises et non l'habitat.

La table 8 demande de maintenir en activité le secteur économique et de l'intégrer dans les nouveaux projets urbains.

	<p><u>A propos de la gare :</u></p>
	<p>LE chantier du quartier ... les enjeux sont énormes tant au titre de la circulation (piéton/transport en commun/cycliste/automobile) qu'en termes d'esthétisme et de fréquentation des publics marginaux... Je parlais dans un autre post de consultation, de force de proposition, il me semble indispensable que la population soit associée aux décisions d'aménagement futur.</p>

2.3. LA VIE DE QUARTIER ET LA VIE ASSOCIATIVE

Les tables 9, 10, 11 et 12 ont travaillé sur ce thème.

2.3.1. Les propositions prioritaires

Les propositions de la table 9 sont :

- Sauvegarder le patrimoine et lutter contre l'insalubrité : ravalier les façades des immeubles des rues Sainte-Catherine, Maubec et du boulevard Alsace-Lorraine. La mairie peut-elle imposer aux propriétaires des ravalements ?
- La création d'une salle d'activités pour les jeunes et les adultes dans l'Atalante. La table regrette en effet que les activités se concentrent de l'autre côté de l'Adour (à l'exception de la gymnastique-santé qui doit être conservée).
- Faire des rues Sainte-Catherine et Maubec, une zone commerciale et artisanale où la Mairie et autres structures offriraient des services collectifs aux artisans et commerçants pour le développement de leurs activités.

- déplacer la date du marché du Marquisat – plutôt le jeudi..

Les propositions de la table 10 sont :

- Régler le problème de stationnement.
- Avoir une gare routière.
- Préserver la vie commerciale.

Les propositions de la table 11 et 1 sont :

- Faire de l'Atalante un lien inter-associatif et inter-activités grâce aux actions de la Ville et des associations.
- Aider les nouveaux artisans, commerçants et artistes à s'installer dans le quartier avec des loyers modérés et autres aides (Ville, bailleurs, Cci et office du tourisme).
- Faire connaître le marché du quartier et arriver à faire un lien entre celui de la place de la République et du Marquisat en passant par la rue Sainte Catherine (changer la date par exemple).
- Améliorer la signalétique en installant des totems pour indiquer le quartier historique mais aussi les galeries d'art, les commerces, etc.

Les propositions de la table 12 sont :

- Instaurer une plus grande transparence sur les projets et une concertation avec les habitants.
- Une plus forte visibilité des associations existantes, relancer l'idée d'une journée festive des associations, d'un forum des associations du quartier à un autre moment que les Journées du Patrimoine,
- Sensibiliser pour éviter des incivilités quotidiennes.

2.3.2. La vie des associations et le dynamisme inter-associations

Les tables 10, 11 et 12 proposent que soit réinstituée la « journée des associations » et que les associations accèdent plus facilement aux salles. La table 12 précise qu'elle voudrait que cette journée se distingue de la Journée du Patrimoine.

La table 11 propose que l'Atalante devienne le lien inter-associatif du quartier. Elle propose également de créer une table ouverte avec les associations, restaurants et commerces autour de la cuisine du monde.

La table 12 demande à ce que la communication autour des événements de chaque associations/service s'améliore, tout comme la visibilité des associations du quartier existantes en mettant des points d'information dans les commerces, en ayant un livret

propre, ou en organisant une journée festive où toutes les associations montreraient leurs savoir-faire (spectacle, repas, démonstration, etc.)



A propos de l'Atalante :

- La destination future de ce lieu mérite certainement une réflexion globale en lien avec les projets à venir (aménagement de l'environnement de la gare et du quai de Lesseps). Il me semble que la ville a ici un projet ambitieux à relever tant en termes d'urbanisme que d'environnement, de lien social et d'innovation économique. Le travail de consultation entrepris auprès des habitants et des usagers des quartiers, et dont je tiens à souligner ici l'importance politique et citoyenne, devrait à mon sens se prolonger par la mise en place de "conseils de quartier" qui pourraient, au fil des mois et des années, être partie prenante intégrale des aménagements futurs, tant en termes de propositions que de critiques des solutions envisagées.

A propos du DIDAM :

- Vous évoquez la tonalité donnée au quai, et oui, il me semble que c'est dans cette tonalité que devrait être l'avenir du quai de Lesseps. Le secteur culturel représente plus de 3% de notre PIB et c'est un vecteur important en termes de vivre ensemble, qualité première souvent reconnue au quartier. Un enjeu à exploiter pour Bayonne ? - par ailleurs, une programmation plus ambitieuse serait-elle envisageable ?....-
- Ce lieu remplaçant le carré Bonnat est trop petit pour une véritable politique culturelle autour de l'art contemporain.

A propos de la Ludothèque :

- Je trouve qu'il manque un peu d'information sur ce beau lieux (qui peut y aller, programme, inscription...) merci
- Toutes les informations se trouvent sur différents sites : ville de bayonne avec un lien de notre site ; site internet ludotheque-bayonne.fr ou le facebook : ludotheque du patronage laïque des petits bayonnais.
- A chaque rentrée ou lors de nouvelles informations nous envoyons un mail au service communication de bayonne qui retranscrit cela sur les panneaux électroniques de la ville. Sinon les informations sont affichées sur la vitrine. Ou vous pouvez également venir vous renseignez directement à la ludothèque.

2.3.3. La mise en valeur du quartier et de la mixité

La table 9 propose de fleurir la rue Sainte Catherine, de dissimuler les poubelles.

La table 10 demande à ce que soit préservée la vie commerciale, que le problème de stationnement soit réglé, et à ce qu'une véritable gare routière soit créée. Elle propose que les emprises militaires soient reconverties en espace vert.

La table 11 veut que soient créés des événements clés toute l'année. Elle propose par exemple de créer une « fête des langues » dans le quartier Saint-Esprit. Elle veut que la Ville aide les nouveaux commerçants/artistes à s'installer dans le quartier.

La table 12 interroge le concept de « mixité » (intergénérationnelle ? sociale ? fonctionnelle ?). Elle voudrait une maison de quartier accueillant diverses activités pour les habitants et propose une ludothèque comme lieu social (après la préemption d'un terrain). La table 12 profite du fait que le quartier a été le premier à avoir la circulation cycliste à contre-sens pour demander des bornes de prêts de vélos qui serait alors particulièrement visibles à la gare.

2.3.4. Les activités dans le quartier

La table 9 propose de changer les dates du marché du vendredi (le jeudi par exemple). La table 10 propose de réinstaller le marché alimentaire le vendredi place de la République. La table 12 voudrait que le marché de la place de la République et celui du Marquisat soient reliés.

La table 9 propose également d'installer un plateau d'activité pour les adolescents à côté du site recevant la pelote basque dans le Rail Bayonnais.

La table 10 propose que la mairie, en lien avec des associations, organisent des vide-greniers et des brocantes dans le quartier, qui pourraient être thématiques (ex : « vide-poussettes »). Elle exprime son manque de connaissance pour proposer des activités nouvelles.

La table 11 préconise de créer des activités qui relient les associations culturelles, sportives et artisanales entre elles.

La table 12 regrette le manque de visibilité des activités des associations dans le quartier : par exemple, sur les cinq participants, un seul connaît l'activité d'Orai Bat et un seul autre connaît les échassiers Landais, découverts au hasard par sa fenêtre.

2.3.5. Le vivre ensemble

La table 9 veut que le stationnement de voiture sur les trottoirs cesse, que ces derniers soient propres. Elle propose également que des jeux soient créés pour toutes les classes d'âges d'enfants.

La table 10 regrette la fermeture du CCAS où les habitants pouvaient se retrouver, et défend l'idée d'une MVC qui pourra être gérée par la mairie ou une association propre. La table 11 propose que la mairie organise des rencontres entre les différents publics.

La table 11 pense qu'il faut aider les associations à améliorer la fête des voisins et autres animations. La ville devrait également faciliter les autorisations pour les manifestations et les festivals.

La table 12 voudrait que les habitants du quartier soient sensibilisés puis verbalisés en cas d'incivilités (exemple : créer une campagne d'affichage/dessins sur le traitement des déchets)

2.3.6. Autres

La table 11 voudrait qu'on améliore la signalétique autour des sites patrimoniaux ou en créant un parcours historique.

La table 12 demande à ce qu'une navette reliant Saint-Esprit aux autres quartiers soit mise en place.

La table 12 voudrait également que les activités proposées dans le quartier et la ville soient moins « intellectuelles » pour répondre aux exigences de la mixité.

Une habitante propose que l'espace vide dans la rue Bergeret accueille le centre multigénérationnel que tous les habitants du quartier souhaitent avoir.

3. CLOTURE DES DEBATS

Sophie Guillain remercie les habitants de leur participation et les invite à assister à la réunion de restitution du 10 mars prochain. Les élus donneront alors leurs réponses aux propositions.